CANADIAN PARENTS FOR FRENCH
MANITOBA

MANITOBA BRANCH
101-475 Provencher Blvd.
Winnipeg, MB R2J 4A7
t: 204.222.6537
mb.cpf.ca

Le 31 octobre 2025

L'honorable Glen Simard
Ministre des Relations avec les municipalités et le Nord
Ministre responsable des Affaires francophones
Palais législatif, bureau 141
450 Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Envoyé par courriel : minmnr@manitoba.ca

OBJET: Renforcer le continuum de l'éducation en français pour un Manitoba véritablement bilingue

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Table de concertation sur le continuum de l'éducation en français, la section manitobaine de Canadian Parents for French (CPF) est heureuse de présenter le présent mémoire dans le cadre des consultations publiques sur la question de faire du Manitoba une province véritablement bilingue. Nous tenons également à saluer votre engagement continu en faveur du bilinguisme au Manitoba et votre leadership important dans le soutien à l'éducation en français pour tous les Manitobains et Manitobaines de notre province.

Comme vous le savez, CPF est un réseau national de parents, de spécialistes en éducation et de bénévoles qui considèrent le français comme une partie intégrante du Canada et qui favorisent le bilinguisme en promouvant et en créant les occasions d'apprendre et d'utiliser le français. Nous croyons que le français offre de meilleures possibilités aux enfants et augmente leurs chances de réussite à l'âge adulte. Notre section du Manitoba fournit de l'information sur l'apprentissage du français comme langue seconde et soutient une variété d'activités parascolaires en français pour les jeunes du Manitoba.

Afin d'assurer l'avenir de l'éducation en français, la Table est une alliance qui rassemble des leaders francophones et des partenaires éducatifs clés[1] afin de collaborer à l'avenir de l'éducation en français dans la province. Notre mémoire préconise le renforcement de l'enseignement en français, considéré comme le pilier central et indispensable du renforcement du bilinguisme au Manitoba. Il est essentiel pour assurer un approvisionnement suffisant en personnes qualifiées capables de travailler dans les deux langues officielles, et il constitue un élément vital de l'avantage concurrentiel du Manitoba en cette période d'incertitude économique.

Monsieur le Ministre, nous serions ravis de vous rencontrer, lorsque le temps le permettra, afin de discuter avec vous et vos collègues du travail en cours de la Table et de notre vision pour faire du Manitoba une province véritablement bilingue. En attendant, nous espérons que ce mémoire contribuera à éclairer les prochaines étapes de cet important projet.

[1] La Table est composée des membres suivants : le Conseil jeunesse provincial (CJP), la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), la Division scolaire Louis-Riel (LSRD), la Fédération des parents de la francophonie manitobaine (FPFM), la Manitoba Association of School Superintendents (MASS), la Manitoba School Boards Association (MSBA), Pluri-elles, la Société de la francophonie manitobaine (SFM), l'Université de Saint-Boniface (USB) et Canadian Parents for French (Manitoba).

CANADIAN PARENTS FOR FRENCH
MANITOBA

MANITOBA BRANCH
101-475 Provencher Blvd.
Winnipeg, MB R2J 4A7
t: 204.222.6537
mb.cpf.ca

Cordialement,

Joel Martine, directeur général
Canadian Parents for French (Manitoba)

CC L'honorable Wab Kinew
Premier ministre du Manitoba

CC L'honorable Tracy Schmidt
Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

CC Mona Pandey
Sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

CC René Déquier
Sous-ministre adjoint, Bureau de l'éducation française

CC L'honorable Renée Cable
Ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation

CC Jan Forster
Sous-ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation

CC Teresa Collins
Directrice générale, Secrétariat aux affaires francophones

CC Elizabeth Labbé
Direction générale, Conseil jeunesse provincial

CC Alain Laberge
Directeur général, Division scolaire franco-manitobaine

CC Brigitte L'Heureux
Directrice générale, Fédération des parents de la francophonie manitobaine

CC Barb Isaak
Directrice générale, Manitoba Association of School Superintendents

CANADIAN PARENTS FOR FRENCH
MANITOBA

MANITOBA BRANCH
101-475 Provencher Blvd.
Winnipeg, MB R2J 4A7
t: 204.222.6537
mb.cpf.ca

CC Josh Watt
Directeur général, Manitoba School Boards Association

CC Jean-Michel Beaudry
Directeur général, Société de la francophonie manitobaine

CC Roxane Dupuis
Directrice générale adjointe, Société de la francophonie manitobaine

CC Sophie Bouffard
Rectrice, Université de Saint-Boniface

CC Christian Michalik
Directeur général, Division scolaire Louis Riel

Pauline Ambec
Directrice générale, Pluri-elles

Table des matières

Résumé 2

Contexte 5

Méthodologie pour la préparation de ce mémoire 5

Principes directeurs 6

Enjeux prioritaires pour une province véritablement bilingue 7

Clarifier la vision d'une « province véritablement bilingue » 7

Reconnaître l'éducation comme pilier central du renforcement du bilinguisme 8

Normaliser le français et soutenir la vitalité culturelle 9

Soutenir les personnes qui choisissent l'éducation en français 10

Reconnaître la pénurie de la main-d'œuvre et valoriser les carrières en français 11

Utiliser la Table de concertation comme source de rétroaction et de conseils pour appuyer la prise de décision 12

Conclusion et prochaines étapes 13

Mémoire de la Table de concertation sur le continuum de l'éducation en français

Résumé

La Table de concertation sur le continuum de l'éducation en français (la « Table ») applaudit l'initiative du gouvernement du Manitoba visant à élaborer une stratégie pour une province véritablement bilingue, reconnaissant l'importance de cette vision pour l'avenir économique et social du Manitoba.

Le Manitoba a été fondé en 1870 en tant que province bilingue, conformément à la vision de son premier premier ministre, Louis Riel, fier Métis et francophone. Des efforts importants sont nécessaires pour réaligner la Province sur ses racines bilingues. L'éducation est le pilier central et indispensable pour renforcer le bilinguisme au Manitoba et fournir un nombre suffisant de personnes qualifiées capables de travailler dans les deux langues officielles. Le bilinguisme est un élément clé de l'avantage concurrentiel du Manitoba en cette période d'incertitude économique.

Le présent mémoire préconise le renforcement du continuum de l'éducation en français, dans un contexte de demande croissante pour l'éducation dans les écoles françaises (FL1) et d'immersion (FL2). À cette fin, plusieurs principes directeurs clés sont proposés, notamment une approche collaborative fondée sur le principe « par, pour et avec » les leaders francophones[1], garantissant un continuum éducatif sans faille « du berceau à la berçante » et des mesures positives pour réparer les effets des politiques éducatives assimilationnistes du passé.

Au total, six enjeux prioritaires sont proposés par la Table :

- Clarifier la vision d'une « province véritablement bilingue »
- Reconnaître l'éducation comme pilier central du renforcement du bilinguisme
- Normaliser le français et soutenir la vitalité culturelle
- Soutenir les personnes qui choisissent l'éducation en français
- Reconnaître la pénurie de main-d'œuvre et valoriser les carrières en français
- Utiliser la Table de consultation comme source de rétroaction et de conseils pour appuyer la prise de décision

La Table propose également 16 recommandations (voir ci-dessous) visant à renforcer les parcours des personnes apprenantes vers le bilinguisme ainsi que le continuum de l'éducation en français, qui est la pierre angulaire de la concrétisation de cette vision.

Les membres de la Table tiennent à remercier le premier ministre Kinew et le ministre Simard pour leur engagement continu en faveur du bilinguisme au Manitoba et restent à leur disposition pour toute question.

[1] La définition du terme « francophone » utilisée dans l'ensemble du document de position est tirée de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*. Cette définition inclusive fait du Manitoba un chef de file national en matière d'inclusion des personnes d'expression française dont la langue maternelle n'est pas le français. Le principe du « par, pour et avec » doit être interprété à la lumière de cette définition.

Recommandation 1 : Que la Province travaille à clarifier davantage ce que veut dire pour elle une province véritablement bilingue et donne la chance à la communauté de continuer à participer au processus de réflexion au fur et à mesure que la vision se concrétise.

Recommandation 2 : Que le gouvernement fasse particulièrement attention à dépolitiser l'enjeu dans la mesure du possible et permette à la communauté de jouer un rôle dans la construction d'une coalition robuste et élargie pour assurer le succès de la démarche.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Manitoba communique très clairement les possibilités économiques et sociales qu'offre le bilinguisme à l'ensemble de la population manitobaine, et plus particulièrement les résultats positifs pour toutes les personnes apprenantes dans la province.

Recommandation 4 : Que le gouvernement provincial sensibilise le public à sa propre histoire et aux erreurs du passé, en vue de contribuer à la justification de ses efforts en matière d'aménagement linguistique pour la francophonie manitobaine.

Recommandation 5 : Que la Province ne perde de vue l'impératif fondamental de consulter les peuples autochtones et de renforcer le statut, le poids et la visibilité des langues autochtones, dont le michif, y compris au sein même du continuum de l'éducation en français.

Recommandation 6 : Que le gouvernement du Manitoba continue à reconnaître le continuum de l'éducation française comme un levier incontournable pour se rapprocher de la vision d'une province véritablement bilingue et renforce ses investissements envers sa capacité à répondre à la demande croissante et à former une relève de main-d'œuvre bilingue partout dans la province, y compris en milieu rural et dans les petits centres urbains et éloignés, ainsi que par le biais des services virtuels, entre autres.

Recommandation 7 : Que la nouvelle stratégie pour un Manitoba véritablement bilingue tienne bien compte de l'aspect culturel du bilinguisme et comprenne des appuis ciblés pour rehausser et approfondir l'offre d'activités culturelles à l'intérieur et à l'extérieur des salles de classe, afin de favoriser l'élargissement de l'espace francophone.

Recommandation 8 : Que la Province rehausse son engagement envers l'éducation informelle, non formelle et en communauté, qui jouent un rôle essentiel dans l'appui à la francisation et la rétention des jeunes dans le continuum.

Recommandation 9 : Que le gouvernement du Manitoba inclut dans la nouvelle stratégie un engagement envers l'expansion par phases de l'affichage bilingue afin de normaliser l'usage du français dans la vie quotidienne.

Recommandation 10 : Que le gouvernement travaille avec les acteurs du continuum pour lancer une campagne de sensibilisation visant à contrer les fausses idées et mieux informer les décisionnaires clés, dont les parents et les futurs élèves, aux avantages de l'éducation en français.

Recommandation 11 : Que la nouvelle stratégie comprenne un engagement pour rehausser le financement des membres de la Table de concertation, y compris l'Université de Saint-Boniface et

la DSFM, afin qu'ils puissent contribuer davantage à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et bilingue, au bénéfice de toute la population manitobaine.

Recommandation 12 : Que la Province prévoit des fonds pour permettre aux parties prenantes du continuum de travailler davantage en réseau et avec ses partenaires gouvernementaux afin de favoriser l'attraction et la rétention des personnes apprenantes dans le continuum, du berceau à la berçante.

Recommandation 13 : Que le gouvernement provincial inclue dans sa nouvelle stratégie des mesures pour valoriser davantage les carrières en français, y compris en menant une campagne conjointe avec la Table pour rehausser leur profil.

Recommandation 14 : Que la Province fasse de la consultation significative une pierre angulaire de la nouvelle stratégie pour un Manitoba véritablement bilingue et renforce ses mécanismes de consultation afin de tirer profit de l'expertise qui existe déjà en communauté.

Recommandation 15 : Que le gouvernement provincial travaille à établir deux rencontres par année avec la Table afin de discuter des grands enjeux du continuum. Celles-ci pourraient se faire en marge du Conseil consultatif des affaires francophones (CCAF) afin de renforcer les mécanismes de consultation interministérielle.

Recommandation 16 : Que le gouvernement du Manitoba utilise la Table comme levier pour aller chercher plus de fonds fédéraux pour aider à construire la province véritablement bilingue.

Contexte

- Le 9 juin 2025, le gouvernement du Manitoba a lancé une consultation provinciale pour développer une stratégie pour faire du Manitoba une province véritablement bilingue.
- La Table de concertation sur le continuum de l'éducation en français salue l'initiative de la Province d'aborder cette question d'importance pour l'avenir économique et social du Manitoba.
- En 2021, 112 115 personnes du Manitoba pouvaient soutenir une conversation en français, soit 8,4 % de la population provinciale.
- Le Manitoba a été fondé comme province institutionnellement bilingue, selon la vision de son premier premier ministre, Louis Riel, un fier Métis et francophone.
- Ce bilinguisme institutionnel repose sur la *Loi sur le Manitoba* de 1870 ainsi que sur un cadre juridique qui a beaucoup évolué, y compris en matière d'éducation.
- Les francophones ont dû se mobiliser à plusieurs reprises au fil des décennies pour défendre le bilinguisme manitobain et assurer des acquis durables pour la francophonie.
- C'est cette mobilisation collective qui a permis de créer des établissements et des organismes incontournables pour la vitalité de l'éducation en français au Manitoba.
- Les membres de la Table, en travaillant ensemble dans une optique d'expertise et de complémentarité des services, ont réussi à créer un véritable continuum de services éducatifs par, pour et avec la communauté d'expression française, du berceau à la berçante.
- Un travail de rattrapage doit être fait pour réaligner l'identité manitobaine avec ses racines et créer les conditions où le Manitoba peut progressivement se (re)bilinguiser.
- Le français et le bilinguisme institutionnel donnent au Manitoba un avantage concurrentiel incontournable à l'échelle régionale, nationale et internationale.
- Pour maintenir cet avantage, la main-d'œuvre bilingue doit pouvoir vivre et s'épanouir en français au Manitoba, tant dans la sphère du travail que dans leur vie privée.
- L'éducation représente le vecteur premier non seulement pour attirer, former et retenir cette main-d'œuvre, mais aussi pour assurer une relève de francophones tout court.

Méthodologie pour la préparation de ce mémoire

- Trois rencontres de la Table de concertation sur le continuum de l'éducation en français.
- Huit entrevues individuelles avec des membres de la Table, soit :
    - Canadian Parents for French
    - Conseil jeunesse provincial
    - Division scolaire franco-manitobaine
    - Fédération des parents de la francophonie manitobaine
    - Manitoba Association of School Superintendents
    - Manitoba School Boards Association
    - Société de la francophonie manitobaine
    - Université de Saint-Boniface
- Limites de la démarche, compte tenu des échéanciers :

- Aucune recherche primaire n'a pu être entreprise dans le cadre de cet exercice.
- Aucune consultation n'a pu être menée auprès des membres individuels de la communauté francophone et des populations autochtones et non francophones, avec qui il sera essentiel de dialoguer tout en construisant ce projet de société.
- Aucune consultation approfondie n'a pu être menée avec les parties prenantes actuelles du milieu éducatif et les conseils scolaires anglophones, au-delà de la participation des directions générales de MSBA et MASS qui siègent à la Table et qui ont participé à la préparation et la révision de ce mémoire.

Les membres de la Table reconnaissent l'importance de maintenir une collaboration réfléchie et significative avec les parties prenantes du milieu éducatif afin de comprendre les défis et les besoins de toutes les personnes apprenantes, de poursuivre les discussions sur le recrutement et la rétention des enseignant·es et d'honorer le rôle des diverses parties prenantes par le dialogue et la coopération à mesure que la vision et les plans évoluent.

Principes directeurs

« Le par, pour et avec, c'est la pierre angulaire d'un Manitoba bilingue. »

- « Par et pour » : rien pour ou sur nous, sans nous.
- « Du berceau à la berçante » : un continuum de l'éducation en français sans failles
- Équité : alignement avec de nombreux énoncés de droits et de principes, y compris :
  - l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*
  - la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*
  - l'alinéa 2.1.1 sur l'inclusivité dans *l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada*
  - l'alinéa 5.1.3 du *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à let à l'enseignement de la langue seconde entre le gouvernement du Canada et les provinces et les territoires - 2024-2025 à 2027-2028*
  - l'esprit de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* et du régime manitobain relatif aux affaires francophones
- Vision inclusive de la francophonie manitobaine : reprise de la définition dans la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*
- Mesures positives : comme forme de réparation pour les politiques assimilatrices du passé
- Protection des acquis : pour honorer les longs combats des francophones pour leurs droits
- Francisation : reconnaissance que la bilinguisation passe par l'apprentissage du français
- Accès universel à l'éducation, peu importe la langue d'apprentissage ou les besoins
- Concertation : travailler ensemble pour le bien-être des apprenants francophones et du système éducatif qui les dessert
- Complémentarité : respect des rôles et des expertises de chaque membre de la Table
- Transversalité : au-delà des silos, favoriser les approches intégrées et intersectorielles

- Bienveillance : appuyer les décisionnaires pour rehausser la qualité des services éducatifs

Enjeux prioritaires pour une province véritablement bilingue

« Il ne faut pas semer du vent parce qu'on peut finir par récolter une tempête. »

Clarifier la vision d'une « province véritablement bilingue »

- Il va sans dire que lorsque l'on réfléchit à ce à quoi pourrait ressembler un Manitoba véritablement bilingue, tout est possible.
- En même temps, plusieurs contraintes viennent limiter ce qui pourrait être réalisable et durable au Manitoba d'aujourd'hui.
- Cela inclut le manque généralisé de compréhension de l'histoire manitobaine et des impacts des politiques assimilatrices du passé, le poids démographique affaibli de la francophonie de nos jours, ainsi que la méconnaissance des avantages que peut apporter le bilinguisme autant sur le plan individuel que pour la province dans son ensemble.
- Cela inclut également la réticence qui se ressent face au français en raison de son rôle comme langue coloniale et privilégiée sur ces terres, même si elle est vulnérable.
- Pourtant, la vulnérabilité du français est en grande partie due à la dominance de l'anglais, également une langue coloniale sur ces terres.
- Ce projet de société demande un changement de paradigme et une approche fondée sur des changements systémiques pour en arriver à un Manitoba véritablement bilingue.
- Il est également essentiel que le bilinguisme devienne une valeur trans-partisane afin que l'engagement puisse perdurer dans le temps.
- La Table de concertation est globalement d'accord avec la vision évoquée par la Province :

« Que tous les Manitobains et toutes les Manitobaines puissent vivre et recevoir des services dans la langue officielle de leur choix, et que les conditions existent pour que la communauté francophone puisse évoluer et s'épanouir. Cette vision ne se réalisera que si nous travaillons tous ensemble. »

- En effet, un Manitoba véritablement bilingue est un travail de très longue haleine qui demandera une collaboration étroite entre le gouvernement et la communauté et des investissements significatifs pour renforcer de façon pérenne l'offre de services tout au long du continuum.
- Ce qui sera déterminant, ce seront les prochaines étapes pour en faire une réalité.
- Peu importe la direction que voudra prendre le gouvernement provincial, il est essentiel que celui-ci véhicule de façon claire le bien-fondé économique et social de la démarche, tout en faisant très attention à dépolitiser l'enjeu dans la mesure du possible.
- L'expérience de la francophonie, particulièrement lors des années 1980, illustre bien les dangers qui peuvent se présenter lorsque l'opinion publique se tourne contre elle.

- Cela dit, alors que la question des langues officielles faisait autrefois l'objet de débats chargés d'émotions, 87 % de la population canadienne étaient favorables envers les langues officielles en 2021, dont 78 % des personnes répondantes issues de la région de la Saskatchewan et du Manitoba.
- La force indéniable de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* repose sur son adoption à l'unanimité à l'Assemblée législative en 2016.
- La francophonie manitobaine et la Table de concertation sur le continuum de l'éducation en français demeurent prêtes à soutenir tout effort de construction d'une coalition élargie pour appuyer le changement.

Recommandation 1 : Que la Province travaille à clarifier davantage ce que veut dire pour elle une province véritablement bilingue et donne la chance à la communauté de continuer à participer au processus de réflexion au fur et à mesure que la vision se concrétise.

Recommandation 2 : Que le gouvernement fasse particulièrement attention à dépolitiser l'enjeu dans la mesure du possible et permette à la communauté de jouer un rôle dans la construction d'une coalition robuste et élargie pour assurer le succès de la démarche.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Manitoba communique très clairement les possibilités économiques et sociales qu'offre le bilinguisme à l'ensemble de la population manitobaine, et plus particulièrement les résultats positifs pour toutes les personnes apprenantes dans la province.

« L'éducation est la colonne vertébrale d'un Manitoba véritablement bilingue. Sans elle, on ne peut pas faire marcher le restant du corps. »

Reconnaître l'éducation comme pilier central du renforcement du bilinguisme

- Depuis les débuts de la francophonie manitobaine, l'éducation représente le vecteur principal et incontournable du renouveau communautaire et de construction identitaire.
- C'est pour cela que les attaques répétées des gouvernements du passé contre la branche francophone du système éducatif manitobain ont été aussi troublantes et douloureuses.
- Cela comprend, entre autres, la fameuse crise des écoles du Manitoba de 1896, l'abolition de l'enseignement du français tout court en 1916 et, plus récemment, la suppression unilatérale du poste de sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française en 2017.
- Aujourd'hui, après plusieurs décennies d'assimilation forcée, les Manitobain·es d'expression française souffrent souvent d'insécurité linguistique, et ce, autant en français qu'en anglais.
- Cela comprend les personnes ayant le français comme langue seconde ou additionnelle, qui peuvent ressentir une insécurité linguistique face à l'utilisation de cette langue.
- Il est essentiel de renforcer l'enseignement en français langue seconde pour remédier à cette insécurité et bâtir un Manitoba véritablement bilingue.

- Cela signifie garantir l'accès à des programmes de grande qualité, à des éducateurs et éducatrices bien formés et à des curriculums qui reflètent la diversité des réalités des apprenant·es dans toute la province.
- Un Manitoba véritablement bilingue ne peut être soutenu de façon durable sans une masse critique de personnes pouvant s'épanouir en français dans toutes les sphères de leurs vies.
- Et ce, dans tous les coins de la province, pas seulement dans la capitale manitobaine.
- Le continuum de l'éducation française joue un rôle primordial dans cette vision. Cela dit, son financement est trop souvent inadéquat pour répondre même au statu quo.
- Nous ne pouvons oublier les communautés autochtones, dont les rapports avec la langue sont encore plus précaires en raison des politiques éducatives et assimilatrices du passé.
- Un Manitoba véritablement bilingue ne peut non plus exclure les véritables peuples fondateurs de la discussion sur ce que veut dire le bilinguisme manitobain.

Recommandation 4 : Que le gouvernement provincial sensibilise le public à sa propre histoire et aux erreurs du passé, en vue de contribuer à la justification de ses efforts en matière d'aménagement linguistique pour la francophonie manitobaine.

Recommandation 5 : Que la Province ne perde de vue l'impératif fondamental de consulter les peuples autochtones et de renforcer le statut, le poids et la visibilité des langues autochtones, dont le michif, y compris au sein même du continuum de l'éducation en français.

Recommandation 6 : Que le gouvernement du Manitoba continue à reconnaître le continuum de l'éducation française comme un levier incontournable pour se rapprocher de la vision d'une province véritablement bilingue et renforce ses investissements envers sa capacité à répondre à la demande croissante et à former une relève de main-d'œuvre bilingue partout dans la province, y compris en milieu rural et dans les petits centres urbains et éloignés, ainsi que par le biais des services virtuels, entre autres.

« C'est essentiel qu'on applique le même raisonnement que la Cour suprême du Canada dans le Renvoi : ce n'est pas juste la langue qui est importante, c'est aussi la culture qui va autour. »

Normaliser le français et soutenir la vitalité culturelle

- L'éducation en français, ce n'est pas seulement l'enseignement de la langue ou dans la langue. C'est également l'enseignement de la culture et dans la culture.
- En effet, plus qu'un simple outil de communication, la langue est elle-même porteuse de la culture, car elle structure les façons de réfléchir, de s'exprimer et de s'épanouir.
- Cela commence dès la petite enfance, période critique du développement du langage et de l'appartenance.
- Le continuum de l'éducation joue un rôle transversal pour élargir l'espace francophone en transmettant langue et culture à tous les ayant droit et à toutes les personnes voulant les découvrir, que le français soit leur langue première, seconde ou additionnelle.

- Cela se fait par l'attachement émotionnel et par la joie de vivre qui caractérise si bien la culture francophone dans toute sa diversité.
- Dans la mesure où le milieu d'instruction agit comme un espace culturellement ancré, et ce, peu importe si l'éducation se fait dans un contexte formel, informel ou non formel, le continuum représente le véritable socle de la francophonie manitobaine de demain.
- Un Manitoba véritablement bilingue doit tenir compte de cette nuance et doit soutenir l'offre d'activités culturelles qui entourent l'éducation formelle pour appuyer la francisation.
- Il doit également s'appuyer sur la partie VII de la nouvelle mouture de la *Loi sur les langues officielles*, qui préconise la dualité linguistique comme principe fondamental guidant le régime des langues officielles du Canada.
- Cela doit également inclure l'affichage en français un peu partout dans la vie quotidienne, dans une optique de normalisation du français.

Recommandation 7 : Que la nouvelle stratégie pour un Manitoba véritablement bilingue tienne bien compte de l'aspect culturel du bilinguisme et comprenne des appuis ciblés pour rehausser et approfondir l'offre d'activités culturelles à l'intérieur et à l'extérieur des salles de classe, afin de favoriser l'élargissement de l'espace francophone.

Recommandation 8 : Que la Province rehausse son engagement envers l'éducation informelle, non formelle et en communauté, qui jouent un rôle essentiel dans l'appui à la francisation et la rétention des jeunes dans le continuum, et qui reflètent directement les objectifs du gouvernement fédéral énoncés dans la partie VII (paragraphe 41(3)) de la *Loi sur les langues officielles* du Canada.

Recommandation 9 : Que le gouvernement du Manitoba inclut dans la nouvelle stratégie un engagement envers l'expansion par phases de l'affichage bilingue afin de normaliser l'usage du français dans la vie quotidienne.

« Ce sont les parents qui font les choix importants pour leurs enfants; ils doivent être soutenus. »

<u>Soutenir les personnes qui choisissent l'éducation en français</u>

- À chaque fois que l'éducation française est choisie par les parents ou les futurs élèves, plusieurs considérations peuvent entrer en jeu.
- Cela inclut la question de savoir si l'apprentissage du français aura un impact positif ou négatif sur le développement de l'enfant, la distance entre l'école et le domicile ou le lieu de travail d'un parent, ou le potentiel de se trouver un emploi dans la langue, par exemple.
- Très souvent, des mythes ou des idées fausses colorent les perceptions que peuvent avoir les parents ou les élèves potentiels face à leurs options.
- Par exemple, alors qu'apprendre plusieurs langues est souvent la norme en Europe, certains parents manitobains s'inquiètent que l'apprentissage du français puisse créer de la confusion chez leur enfant ou nuire à son apprentissage en anglais.
- Certains perçoivent même l'éducation française comme étant élitiste et inaccessible, particulièrement dans les divisions scolaires anglophones où les enfants n'y ont pas le droit.

- Ces personnes peuvent même croire que l'enseignement en français ne convient qu'aux élèves ayant des compétences scolaires supérieures à la moyenne ou que les élèves ayant des troubles d'apprentissage et les élèves immigrants ne peuvent pas s'épanouir.
- Ne pas tenir compte des préoccupations des parents ou ne pas les consulter lors de l'élaboration des politiques peut compromettre leur engagement à compléter leur parcours éducatif en français.
- Dans tous les cas, il est important que les individus aient l'information la plus pertinente à leur disposition pour prendre la meilleure décision possible.
- Cela comprend, entre autres, les données sur le salaire moyen plus élevé, les avantages d'apprendre une deuxième et même une troisième langue pour le développement de l'enfant, ainsi que des appuis aux parents pour qu'ils puissent mieux soutenir leurs enfants.
- Pour construire une province véritablement bilingue, il est indispensable de favoriser la normalisation du français en fournissant des appuis là où les choix individuels se font.

Recommandation 10 : Que le gouvernement travaille avec les acteurs du continuum pour lancer une campagne de sensibilisation visant à contrer les fausses idées et mieux informer les décisionnaires clés, dont les parents et les futurs élèves, aux avantages de l'éducation en français.

« On aimerait tellement en faire plus [sur la pénurie de la main-d'œuvre bilingue] et on serait bien positionnés pour aider, mais c'est un enjeu de capacité. On ne peut pas tout faire avec nos petites équipes étirées. C'est triste, c'est décourageant. »

<u>Reconnaître la pénurie de la main-d'œuvre et valoriser les carrières en français</u>

- La pénurie de la main-d'œuvre que connaît le Manitoba continue à agir comme un frein critique à l'élargissement de l'espace francophone et du bilinguisme sociétal.
- Cela comprend le manque d'éducateurs et d'éducatrices de la petite enfance, de personnel enseignant au niveau scolaire et d'autres spécialistes bilingues travaillant dans le milieu éducatif.
- Cela inclut également tous les autres postes qui ne sont pas directement liés au continuum, que ce soit en santé, en justice, en administration, ou dans d'autres domaines clés.
- L'Université de Saint-Boniface, à titre de seul établissement postsecondaire francophone au Manitoba, joue un rôle tout à fait critique pour renverser cette tendance.
- Que ce soit pour former la relève de jeunes issus des écoles françaises et d'immersion ou pour attirer des étudiant·es venant d'autres régions du Canada ou de l'international, l'USB est une solution clé en main avec toutes les structures en place pour jouer un rôle accru.
- Les jeunes quittent trop souvent le continuum pour étudier en anglais, ou quittent la province pour aller étudier en français.
- La formule de financement actuelle n'offre cependant pas une part équitable à l'USB afin qu'elle puisse jouer le mandat que les francophones lui ont confié depuis ses tout débuts et qui lui est confié dans le cadre de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine.*

- Il faut le souligner : la taille moyenne des cohortes à l'USB favorise le succès non seulement éducatif, mais également social et culturel des étudiant·es.
- Le financement de l'USB doit être rattaché à un modèle axé sur les besoins des francophones au sens large (DSFM et immersion) plutôt que sur le nombre absolu d'étudiant·es, afin qu'elle puisse faire compétition avec les grandes universités anglophones.
- Un Manitoba véritablement bilingue doit trouver une façon équitable d'appuyer les établissements éducatifs francophones, fondé sur la vision du bilinguisme comme un atout.
- Pour sa part, le continuum de l'éducation en français est prêt à travailler en réseau et avec le gouvernement pour rehausser la promotion des carrières en français.
- Cela dit, ces initiatives prendraient des ressources supplémentaires pour surmonter les enjeux de capacité qui existent à l'heure actuelle en raison des budgets limités.
- Un Manitoba véritablement bilingue doit pouvoir s'appuyer sur un bassin élargi de main-d'œuvre bilingue et qualifiée qui puisse vivre et s'épanouir en français, ce qui peut seulement se faire avec un continuum avec les ressources requises pour jouer son rôle.
- Cela comprend la capacité financière pour pouvoir développer une offre de programmes qui répond davantage aux besoins des francophones et qui est équivalente à l'offre en anglais.
- Pour y arriver, il est essentiel de valoriser les carrières en français et les personnes qui occupent les postes.

Recommandation 11 : Que la nouvelle stratégie comprenne un engagement pour rehausser le financement des membres de la Table de concertation, y compris l'Université de Saint-Boniface et la DSFM, afin qu'ils puissent contribuer davantage à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et bilingue, au bénéfice de toute la population manitobaine.

Recommandation 12 : Que la Province prévoit des fonds pour permettre aux parties prenantes du continuum de travailler davantage en réseau et avec ses partenaires gouvernementaux afin de favoriser l'attraction et la rétention des personnes apprenantes dans le continuum, du berceau à la berçante.

Recommandation 13 : Que le gouvernement provincial inclue dans sa nouvelle stratégie des mesures pour valoriser davantage les carrières en français, y compris en menant une campagne conjointe avec la Table pour rehausser leur profil.

« On est une communauté tissée serrée et organisée. On connaît les besoins de la communauté. On les a déjà, les solutions. On est toujours en mode créatif pour résoudre les enjeux complexes. »

<u>Utiliser la Table de concertation comme table de résonance pour appuyer la prise de décision</u>

- Dans le contexte de la francophonie canadienne et acadienne, le Manitoba se démarque par le caractère soudé de sa communauté d'expression française.

- Il s'agit en effet d'un atout sur lequel miser, car l'esprit collaboratif qui se dessine dans le milieu permet aux parties prenantes de se parler et de bien saisir les enjeux de façon globale.
- Il faut le rappeler : les organismes de la francophonie manitobaine représentent le vecteur de la participation communautaire des francophones du Manitoba depuis des décennies.
- Ils permettent de canaliser les efforts des individus, tout en veillant à ce que l'expertise gagnée au fil des années ne soit pas perdue.
- Ce ne sont pas tous les francophones qui ont l'intérêt ou les moyens pour se dévouer à part entière au fonctionnement du milieu associatif.
- Les organismes jouent un rôle de leadership, appuyé par leurs mécanismes de gouvernance « par et pour » les francophones du Manitoba dans toute sa diversité.
- La Table représente une innovation à l'échelle nationale, car aucune autre communauté ne travaille en réseau de cette façon pour favoriser la concertation.
- C'est dans cette optique que la Table invite le gouvernement provincial à tirer profit de son expertise pour diriger les fonds là où l'impact sera le plus grand.

Recommandation 14 : Que la Province fasse de la consultation significative une pierre angulaire de la nouvelle stratégie pour un Manitoba véritablement bilingue et renforce ses mécanismes de consultation afin de tirer profit de l'expertise qui existe déjà en communauté.

Recommandation 15 : Que le gouvernement provincial travaille à établir deux rencontres par année avec la Table afin de discuter des grands enjeux du continuum. Celles-ci pourraient se faire en marge du Conseil consultatif des affaires francophones (CCAF) afin de renforcer les mécanismes de consultation interministérielle.

Recommandation 16 : Que le gouvernement du Manitoba utilise la Table comme levier pour aller chercher plus de fonds fédéraux pour aider à construire la province véritablement bilingue.

Conclusion et prochaines étapes

- La Table de concertation sur le continuum de l'éducation en français tient à remercier le gouvernement de son initiative de vouloir sonder les Manitobain·es sur la question de faire du Manitoba une province véritablement bilingue.
- Il s'agit d'une question d'importance pour le continuum de l'éducation en français ainsi que pour la francophonie manitobaine dans son ensemble.
- La Table est toujours prête et heureuse à offrir son temps et son expertise pour appuyer le gouvernement provincial avec ses initiatives, y compris celle-ci.